

*Les crédits*

assurent leur part de l'économie, c'est-à-dire une place raisonnable, mais surtout une place qui soit juste.

Je veux parler de développement régional dans le cadre des programmes d'initiatives économiques dans l'Ouest. À Port Hardy, un certain P. J. Woody projette de construire une usine d'alliages ferreux. Comme mon collègue le fait remarquer, on a chassé cet individu de Bamberton et de Nanaimo, et son projet inquiète beaucoup d'autres localités.

Quoi qu'il en soit, le plus grave, c'est que nous ne connaissons pas les conséquences de son projet sur l'environnement et, pourtant, le gouvernement fédéral y investit environ le quart des fonds réservés pour la Colombie-Britannique. En plus, la Commission d'évaluation environnementale n'accordera pas de fonds à ceux qui veulent témoigner. Personne ne sait quelles seront les conséquences du projet. Beaucoup de gens de la région s'inquiètent, notamment le conseil tribal kwakiutl, la bande indienne de Fort Rupert, l'industrie de la pêche et d'autres qui se soucient de l'approvisionnement en eau.

Lorsque le gouvernement fédéral accorde des subventions pour mener un projet industriel, il est crucial que ceux qui ont des préoccupations, particulièrement au sujet des conséquences techniques et à long terme et des effets sur l'environnement, aient accès à une aide financière. Je demande au ministre de la Santé, présent à la Chambre aujourd'hui, s'il est prêt à aider les personnes intéressées à obtenir des fonds parce qu'il y va de la santé de Canadiens? Serait-il prêt à tenter de convaincre le gouvernement provincial de s'associer au gouvernement fédéral pour accorder des fonds à ceux qui ont besoin de rapports d'experts pour évaluer les conséquences possibles du projet sur la santé des Canadiens?

Nous avons déjà fait une demande en ce sens au ministre des Affaires indiennes qui est responsable de certains groupes intéressés, notamment le conseil de district kwakiutl, le groupe de Fort Rupert, la bande indienne kuatsino et la bande tsulquate. Nous avons également demandé au ministre responsable de l'Ouest de dégager des fonds. Pour le moment, nous n'avons reçu aucune réponse des ministères des Pêches, de l'Environnement et de la Santé.

Évidemment, le gouvernement provincial s'en remet totalement à la Commission d'évaluation environnementale. À son tour, celle-ci s'en remet au gouvernement en alléguant que la Cour fédérale exige qu'on fournisse une

certaine aide. On espère que la conscience des occupants de ces postes les poussera à fournir des subventions à ces groupes d'intervenants pour qu'on ait la possibilité d'évaluer ce projet.

Certains des commentaires initiaux du propriétaire de l'usine à propos des syndicats sont intéressants et dénotent le désir que ceux-ci ne participent pas à ce projet de construction. La justice constitue l'une des principales inquiétudes que j'éprouve en tant que député de la circonscription où se trouve le projet. Quand le gouvernement fédéral accorde une subvention, il devrait préciser qu'une condition de son octroi est que les employés aient le droit de se syndiquer et d'avoir une convention collective avec un contrat équitable en ce qui concerne le salaire et les conditions de travail. Non seulement cette subvention devrait fournir la possibilité de financer une étude d'impact écologique, mais elle devrait comprendre aussi le droit des employés de se syndiquer et d'avoir une convention collective. C'est absolument vital.

• (1700)

J'avais espéré discuter de certains problèmes de développement régional que le gouvernement a créés dans l'industrie des pêches et l'industrie forestière. Le premier ministre et le ministre du Commerce extérieur sont responsables d'une catastrophe, la détérioration de la pêche en Colombie-Britannique. Dans le détroit de Johnstone, le secteur de la pêche s'affaiblit constamment et le ministère des Pêches et Océans refuse catégoriquement de permettre à la pêche traditionnelle de continuer dans ce secteur. Cela a causé du tort à des localités comme Campbell River, Port Hardy et Alert Bay. Au lieu d'une saison de pêche qui durerait de juillet à septembre, nous avons maintenant 10 ou 12 jours de pêche. Le temps de pêche autorisé est trop court pour que les gens aient même droit à l'assurance-chômage, et ces localités vont sans aucun doute dépérir et disparaître.

Le fait que le ministre du Commerce extérieur et le gouvernement soient prêts à permettre qu'on exporte le saumon et le hareng directement aux États-Unis signifie que, comme le Conseil des pêches de la Colombie-Britannique l'a dit quand il a comparu devant le comité, on a l'intention de transplanter les usines de conditionnement aux États-Unis. C'est logique parce que les employés ne sont pas syndiqués, ils ne sont pas protégés par des conventions collectives, leurs salaires sont de 50 p. 100 inférieurs, ils n'ont pas d'avantages sociaux et les conditionneurs américains, déjà en place dans le sud-est